

LETTER TO M. THE MARQUIS DE FAYOLLE

SUR

LA QUESTION

DE

LEG 3  
Auguste BRUTAILS  
1859-1926

SAINT-FRONT

By M. A. SAINT-PAUL

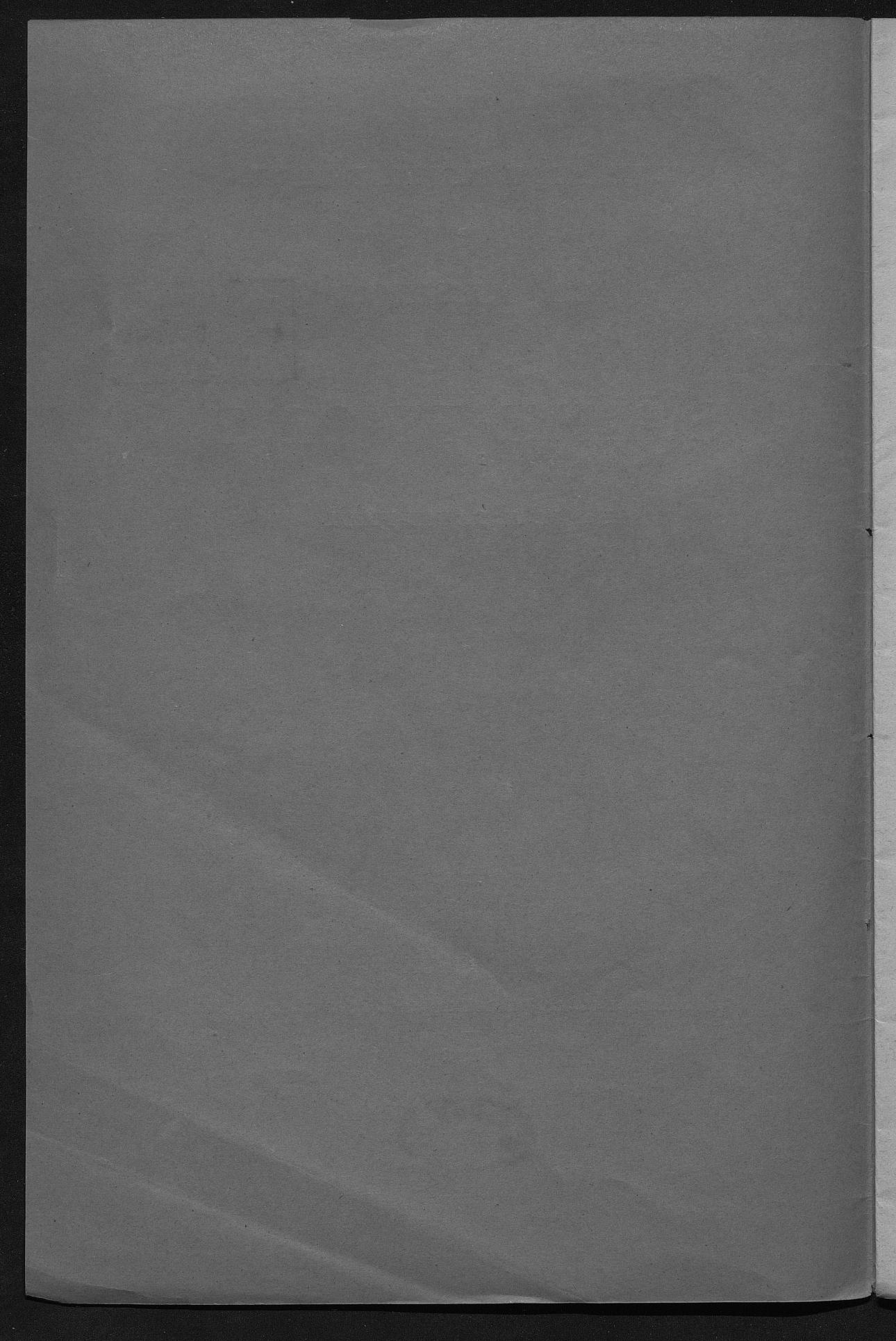


PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE DE LA DORDOGNE (ANC. DUPONT ET C<sup>ie</sup>). —

1895





LETTRE A M. LE MARQUIS DE FAYOLLE

SUR

LA QUESTION

DE

SAIN T-FRONT

Par M. A. SAINT-PAUL



PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE DE LA DORDOGNE (ANC. DUPONT ET C<sup>ie</sup>).

—  
1895

Extrait du *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*.

# LA QUESTION

DE

# SAINT-FRONT



*Lettre à M. le marquis de Fayolle.*



Paris, le 6 Novembre 1894.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Parmi les avantages que m'a procurés, en 1892, ma présence au Congrès archéologique d'Orléans, un de ceux que j'apprécie le plus est d'avoir alors lié avec vous de cordiales relations. C'était pourtant l'époque où, discutant les théories de M. Corroyer sur l'origine du style gothique, je venais de m'engager à fond contre le système de Félix de Verneilh sur Saint-Front de Périgueux et ses dérivés, système dont, comme Périgourdin et plus spécialement comme ami de la famille de l'illustre érudit, vous étiez, vous, le défenseur naturel. Mais, si les opinions divisent, la bonne foi rapproche : vous m'avez fait l'honneur de croire chez moi à l'absence des préventions opiniâtres ou intéressées, et vous avez noblement pensé que je ne livrerais pas à la publicité mon dernier mot sur Saint-Front sans avoir débattu sur place, avec un ou deux contradicteurs sérieux, les données



primordiales de cette grosse question. Vous ne vous trompiez pas, et telle était à mon tour ma confiance dans la haute sincérité de votre proposition, que j'ai accepté sans scrupule cette situation étrange : me constituer votre hôte en restant votre adversaire. Et si je l'ai acceptée avec la simplicité qui vous faisait me l'offrir, c'est justement parce que je comprenais le respect qu'elle m'imposerait envers la mémoire de Félix de Verneilh ; c'est parce que j'y voyais une sauvegarde contre mes propres entraînements, contre des procédés de critique ou des expressions qui eussent pu donner le change sur mes vrais sentiments à l'égard de votre grand compatriote.

J'ai attendu deux ans à remplir ma promesse. Je voulais, avant d'aborder le monument en votre compagnie, réunir mes preuves historiques et rédiger avec leur secours les premiers paragraphes de la dissertation que je préparais en opposition avec le célèbre livre sur *l'Architecture byzantine en France*. La rédaction terminée, je vous en ai donné communication, et vous n'avez pu vous empêcher de reconnaître qu'aux égards dus à d'augustes souvenirs, elle joignait des documents et des appréciations capables d'impressionner vivement en faveur de mes théories.

Cependant, l'épreuve décisive, l'épreuve sur laquelle vous comptiez pour modifier mes opinions, restait à subir. Nous avons voulu, tous les deux, qu'elle fût entourée de toutes les garanties possibles ; et, munis des autorisations nécessaires, nous avons parcouru avec soin plusieurs fois les chantiers, aussi bien que les parties de Saint-Front ouvertes au public, parties que j'avais trop sommairement visitées en 1866 et en 1884. L'impression, cette fois, a été fort différente de ce que nous avions prévu respectivement l'un et l'autre. Le désappointement pour moi a été complet, je le déclare sans fausse honte. J'eusse préféré trouver, à défaut d'une base solide pour mes théories, une confirmation pure et simple de celles de Verneilh ; j'eusse résolument préféré cette confirmation, qui eût été une défaite pour moi, au doute terrible dont je ne sais depuis lors me débarrasser, doute qui, sans me ramener aux théories susdites, m'éloigne de celles que

j'avais cru devoir leur être substituées. Je me hâte d'ajouter que l'examen de Saint-Front n'est pas l'unique, n'est même peut-être pas la principale origine de ce doute, qui a aussi sa racine dans les quelques études comparatives auxquelles nous nous sommes livrés à Périgueux et dans le voisinage.

En réalité, mes convictions intimes n'ont pas été renversées; elles sont plutôt devenues timides, vacillantes; elles sont désormais hors d'état de constituer un ensemble de doctrines fermes, nettes et capables d'être opposées victorieusement ou même décemment à celles de notre commun maître. Je n'accuserai certes pas de légèreté ceux qui ont combattu le système de Félix de Verneilh, car parmi eux se sont rencontrés des hommes éminents et réfléchis, mais je ne puis me dissimuler qu'ils ont fait trop bon marché de certaines considérations passablement embarrassantes.

Après tout cela, point n'est besoin de vous dire que je renonce, pour ma part, à une lutte active, à une lutte corps à corps avec le système de Félix de Verneilh. J'y renonce, parce que, sans l'adopter, je ne trouve ni certitude ni cohésion suffisante dans les éléments destinés à le remplacer; j'y renonce d'autant plus aisément que mon idée première, en abordant la question des églises périgourdines, n'avait été aucunement de me mesurer avec les théories que vous respectez, mais bien d'enlever aux doctrines erronées de M. Corroyer leur appui et de me former, pour mon usage personnel, un jugement raisonnable sur une de nos plus curieuses écoles romanes. Au reste, vous avez à présent des droits à connaître à fond mon état d'esprit sur la matière, et je vous le manifesterai volontiers tel qu'il s'est maintenu depuis mon dernier voyage à Périgueux, c'est-à-dire depuis environ six mois. Je ne prévois pas le cas où j'aurais à regretter quoi que ce soit de cette lettre, à l'emploi de laquelle je n'entends poser aucune limite.

Vous avez remarqué, Monsieur et cher Confrère, dans le fragment de mémoire qui vous a été communiqué, les ménagements avec lesquels je m'exprimais sur la personne de Félix de Verneilh. Par la place que ces jugements favorables occupaient dans mon travail, vous auriez pu facile-

ment croire qu'ils y jouaient le rôle de précautions oratoires. Vous avez bien voulu cependant admettre qu'ils n'étaient pas subtilement amenés ; que rien n'en faisait suspecter la franchise ; qu'ils étaient le témoignage d'une admiration motivée et profonde. Vous avez, m'écriviez-vous naguère, pris plaisir à les lire, aussi vais-je ici vous en reproduire la substance ; et je procède avec d'autant plus d'empressement à cette reproduction, qu'elle m'offre l'occasion de dissiper un malentendu dont vos compatriotes sont en même temps les auteurs et les victimes.

D'après la plupart de ceux-ci, la gloire de Félix de Verneilh serait une gloire toute périgourdine, une gloire provinciale, alors qu'en vérité il appartient à la patrie française. Deux choses lui ont manqué pour obtenir pleinement, de son vivant, la renommée nationale qu'il méritait, et qui eût dû le placer au rang des Caumont, des Quicherat, des Viollet-le-Duc : habiter Paris; grouper dans un livre magistral, en les unissant ou en les complétant, les thèses qu'il avait disséminées çà et là sur des sujets dont la portée dépassait de beaucoup les limites de notre belle Aquitaine. A ces deux choses, il faut en ajouter une troisième : un peu moins de réserve à l'égard de ses propres découvertes. C'est assez vous dire que *l'Architecture byzantine en France* n'est pas, ou n'est que matériellement, l'œuvre capitale du maître. Si Verneilh eût été possédé de l'ambition fort excusable de « faire mousser » les églises périgourdines, dont, en les étudiant le premier, il s'était formé un domaine, il eût cédé à la tentation à laquelle depuis n'ont pas su résister Viollet-le-Duc et M. Corroyer; il eût crânement érigé les coupoles de Saint-Front en œufs d'une fécondité merveilleuse : les œufs dont l'éclosion aurait déterminé la naissance du style ogival ; il eût en outre établi là le nid, le centre d'où auraient rayonné sur l'Occident les influences byzantines. La pente était si glissante ! Et qui, plus que Verneilh, était intéressé à cette exaltation des coupoles ? Et pourtant, l'ayant prévue, il s'était attaché de toutes ses forces à la combattre. Cette abnégation, cette honnêteté supérieure, est une des qualités qui ont porté si haut l'érudition de Félix de Verneilh ; mais

elle a, dans le cas présent, réduit à l'importance d'une étude d'archéologie locale un livre dont on lui fait trop souvent l'unique titre à notre reconnaissance.

Eh bien ! je le répète : malgré la valeur incontestable qui reste à ce beau livre, et qui lui resterait encore si l'idée maîtresse en était définitivement rejetée, là n'est pas le grand Verneilh, celui qui laissera sa trace ineffaçable dans les progrès décisifs de l'archéologie médiévale. Votre illustre compatriote s'est essayé dans les hautes questions d'intérêt général ; il y a apporté la pénétration, la lucidité et la sérénité de son esprit, et il en est parmi elles qu'il a, après les avoir en quelque sorte créées, mises sur le droit chemin d'une solution définitive. Rejetant à un rang secondaire ses écrits, pourtant des plus remarquables, sur l'architecture byzantine en Orient, sur l'émaillerie française et étrangère, sur les bastides ou villes neuves du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle, à peine soupçonnées avant lui, sur la signification ancienne, aujourd'hui restituée, du mot « ogive », je ne veux retenir à son actif que ses recherches sur l'origine et la propagation de l'art gothique, recherches qui, si elles eussent été jusqu'au bout poursuivies par lui, nous eussent depuis longtemps fixés sur deux des faits les plus considérables et les plus étonnans de l'histoire monumentale. Dans ces recherches, il s'est montré certainement supérieur à Viollet-le-Duc et à Quicherat lui-même ; il a de beaucoup devancé tous ses contemporains ; et ce que M. Gonse appelle « la jeune école » n'a eu guère que la peine de poser quelques assises de plus, presque les dernières, à l'édifice commencé par Verneilh. Je crois avoir largement aidé à la prédominance désormais acquise par le système de Félix de Verneilh sur l'origine et la propagation de l'architecture ogivale, et aucun effort ne me coûte pour que son nom demeure glorieusement attaché aux succès récemment obtenus par cette « jeune école », dont je me pique d'être un fidèle adepte, si je n'en suis un des fondateurs.

Voilà où sera pour Félix de Verneilh la véritable immortalité ; et si j'avais le pouvoir de lui éléver la statue dont il est digne, c'est à côté de la basilique de Saint-Denis, près d'une

statue de Suger, que je la dresserai, plus volontiers encore qu'au pied des coupoles de Saint-Front de Périgueux.

Mais admettons que, malgré tout, une discussion contre les théories de Verneilh sur les églises périgourdines puisse quelque peu le diminuer ; il n'en serait aucunement de même du monument qui est la base de ces théories. Si votre cathédrale cesse un jour d'être pour les érudits une œuvre du temps du roi Robert, sa haute étrangeté, l'importance et la délicatesse des problèmes qu'elle soulève changeront de caractère sans absolument rien perdre de leur immense intérêt.

Après l'impression raisonnée que j'ai éprouvée lors de ma dernière visite, je ne crains plus d'appeler Saint-Front un « monstre archéologique ». Saint-Front, en effet, qu'il date de l'an 1000 ou de l'an 1150, viole et renverse les lois archéologiques, déconcerte tous les systèmes et introduit dans nos études un conflit gigantesque. C'est à Saint-Front que je rencontre l'opposition la plus radicale et la plus acharnée qu'il soit possible de concevoir entre les textes et la science.

Acceptez-vous sur Saint-Front le système de Félix de Verneilh, c'est-à-dire les dates extrêmes 984 et 1047, vous avez contre vous des documents écrits au moins aussi probants que ceux que vous pourriez alléguer en votre faveur ; vous avez également contre vous le monument. Préférez vous le système de l'archéologue anglais Parker, d'Alfred Ramé, du signataire de cette lettre, c'est-à-dire la date moyenne 1150, les textes s'assouplissent, mais le monument se cambre devant vous plus revêche encore. Préférez-vous enfin un système intermédiaire, le monument s'humanise à son tour, mais alors les textes favorables à Verneilh s'allient à ceux qui lui sont hostiles pour vous accabler. Entre ces trois hypothèses, un choix paraît tout-à-fait impossible ; il faut cependant accorder à chacune quelques instants d'examen, dût la conclusion briller par son absence.

Vous savez comme moi, Monsieur et cher Confrère, que le système de Verneilh, édifié sur les dates 984 pour le commencement des travaux, 1013 pour leur continuation, 1047 pour la consécration de l'église, sur l'attribution du Saint-

Marc de Venise actuel au doge Orséolo, contemporain de Frotaire, édifié en outre sur des dates appliquées à d'autres églises périgourdines existantes, est en butte aux objections qui suivent :

Le chroniqueur a rendu suspecte sa notice sur Frotaire en introduisant dans l'élection de ce prélat au siège de Périgueux l'autorité royale, ce qui répugne aux idées que nous fournit l'histoire sur la puissance de Hugues Capet et de ses premiers successeurs. Quant à la fixation de l'année 984 dans la *Gallia christiana*, elle peut fort bien avoir été tirée par induction de la notice susdite et avoir été choisie comme la moins éloignée des vraisemblances, puisqu'elle répondrait au milieu de l'épiscopat de Frotaire.

La mention de la chapelle Saint-André, bâtie par la comtesse Eyna, chapelle qu'il serait plus que téméraire d'identifier avec l'abside principale de Saint-Front, — si tant est que cette abside ait existé au xi<sup>e</sup> siècle, — ne vise pas non plus nécessairement les absides secondaires, lesquelles, d'ailleurs, nous ont semblé, à vous et à moi, avoir été exécutées après coup.

La date de consécration 1047 a été ajoutée par un copiste du XIII<sup>e</sup> siècle ou d'après un copiste du XIII<sup>e</sup> siècle à l'un des manuscrits des *Gestes des évêques de Périgueux*; l'écrivain original ne la mentionnait pas, sans doute parce qu'il la considérait comme annulée par le désastre de 1120 et la translation de 1173.

Ces trois premières objections n'ont, il est vrai, pas d'importance décisive, et je n'élèverai, en particulier, aucun doute sur la réalité d'une consécration en 1047, consécration mentionnée en trois endroits par la *Gallia christiana* (dans la notice des évêques de Périgueux, dans celle du monastère de Saint-Front et dans celle des archevêques de Bourges), avec des données diverses et non toujours concordantes qui prouvent que les auteurs de ce grand recueil avaient puisé la susdite date à plus d'une source.

L'objection tirée de Saint-Marc serait beaucoup plus grave, si Verneilh avait positivement ou invariablement affirmé une filiation entre les deux basiliques vénitienne et péri-

gourdine. Presque tous, sinon tous, les archéologues italiens sont convaincus, depuis trente ans et plus, que l'ordonnance byzantine de Saint-Marc ne remonte qu'aux second et troisième quarts du xi<sup>e</sup> siècle; cette conviction est assise sur des dates la plupart connues de votre compatriote, mais mal interprétées par lui, faute d'avoir vu et disséqué le monument. Je vous ai mis sous les yeux l'opinion très catégorique de Cattaneo, qui vient de mourir au moment où il était prêt à rédiger la monographie architectonique de Saint-Marc, pour la colossale publication de l'éditeur Ongania. Cattaneo, contrôlant et complétant les constatations faites vers 1855 par la Commission archéologique dite Autrichienne, a fort nettement extrait de la basilique vénitienne à coupoles ce qui avait appartenu à Orséolo, et les coupoles n'en sont pas.

Pour moi, il y a bien solidarité entre Saint-Marc et Saint-Front, et la première de ces églises est plutôt la mère que la sœur de la seconde; mais quoi qu'il en soit, si Félix de Verneilh a entendu faire concourir Saint-Marc au triomphe de sa thèse, l'argument est de ceux que l'on retournerait aisément contre lui.

Les coups les plus formidables portés à cette thèse, ils partent des dates 1120 et 1173. En 1120, le *monasterium* est incendié, et il n'est plus possible de soutenir que ce « moûtier » ne soit pas l'église Saint-Front, alors plafonnée; je crois vous avoir fourni à cet égard des preuves surabondantes qui n'eussent pu, en 1852, impressionner Félix de Verneilh comme elles l'impressionneraient certainement aujourd'hui, parce qu'en 1852 la discussion des textes historiques était dans l'enfance, relativement à ce qu'elle est devenue depuis entre les mains de Quicherat et de ses disciples. J'étends cette remarque au millésime 1173 : il s'agit là d'une translation d'évêques, de la salle capitulaire, où ils avaient été provisoirement déposés durant les travaux de reconstruction, dans l'église nouvelle, désormais en état de recevoir leurs corps. De telles cérémonies ont, pour la détermination de l'âge d'un édifice religieux, presque la valeur d'une consécration ou d'une dédicace.

Le monument, à son tour, plaide faiblement pour le sys-

tème dans les points où il ne tend pas à le renverser. Il n'a pas de crypte, ce qui est anormal pour une église du xi<sup>e</sup> siècle. Son caractère étrange en rend le classement difficile et n'impose aucun rapprochement spécial avec les églises des environs de l'an 1000. Je ne m'expliquerai jamais, au contraire, comment on aurait pu éléver à cette époque, où l'art de bâtir était si rudimentaire, et dans une région plutôt en retard qu'en avance, une basilique aussi ample, d'ossature aussi compliquée, aussi complètement voûtée, et munie de détails d'ornementation qui rappellent aussi bien des périodes postérieures. Je me refuse à croire, notamment, qu'on ait pu dresser sur six piles un clocher de pareille stature vers 950 ou 975, car, le clocher étant antérieur à l'église byzantine, comme vous le verrez plus bas, c'est bien aux derniers règnes carlovingiens qu'il faudrait en reporter la construction si l'on adoptait le système de Félix de Verneilh.

Cette considération, malgré sa force, me frappe encore moins que le plan général du monastère. Que vois-je donc là? Des bâtiments claustraux évidemment postérieurs, dans leurs fragments les plus anciens, à la première moitié du xi<sup>e</sup> siècle, et qui, au lieu de suivre parallèlement ou perpendiculairement les lignes du Saint-Front byzantin, comme ils n'y eussent pas manqué s'il eut alors existé, se conforment, en dépit de toute commodité matérielle et de toute convenance artistique, à la direction commandée par l'église romane, dite latine.

Enfin, il est deux observations qui nous ont paru, à vous et à moi, enlever à Félix de Verneilh le bénéfice qu'il espérait retirer de la présence de certain appareil à assises alternées, d'une part, et de la façade occidentale primitive, d'autre part. Les assises, alternativement de très petit et de grand appareil, regardées jusqu'ici comme un indice de haute ancien- neté, elles constituent les parements du mur qui barre en avant du clocher la nef présumée antérieure à Frotaire, et ce mur, bien nettement caractérisé par la porte qui le perce, est du xii<sup>e</sup> siècle. La façade primitive a ses fenêtres coupées par les deux lignes parallèles des arcades longitudinales de la susdite nef; on ne peut donc rien induire du style quasi

romain de cette façade pour l'âge d'une nef qui appartient à une construction si visiblement différente. Ainsi, là où Félix de Verneilh, d'accord avec tous les archéologues sans exception, notait deux églises distinctes, nous en avons trois maintenant, et M. Lambert, l'inspecteur des travaux de restauration, nous assurait qu'on en trouverait jusqu'à cinq. C'est à ce même architecte, je m'empresse de le déclarer, qu'est due l'attention donnée par nous au défaut de concordance indiqué ci-dessus, et qui peut-être nous eût finalement échappé, captivés que nous étions par d'autres problèmes. J'ajoute avec le même empressement que M. Lambert, en nous amenant à cette constatation, aussi intéressante qu'inattendue, n'avait aucunement la pensée de favoriser ou d'affaiblir un système quelconque.

Tout cela est, me semble-t-il, pour jeter l'incertitude et le trouble dans l'esprit le plus énergiquement disposé en faveur de Félix de Verneilh. Mais je ne puis, en conscience, conclure à une condamnation irrévocable ; ou, si ma conscience autorisait un pareil verdict, j'hésiterais à le prononcer, car, au delà, j'aperçois le vide.

En effet, les dates de 1120 et de 1173, qui sont les témoins à charge les plus accablants, doivent, si on leur maintient ce caractère, devenir à la fois la cheville ouvrière du système opposé. La corrélation est aussi nécessaire que palpable : si les dates précitées prouvent que l'église de Frotaire était détruite ou hors de service à partir de 1120 et qu'elle n'avait pas de coupoles, elles prouvent par là même que l'église actuelle ne remonte qu'à une période allant de l'une à l'autre de ces deux années. Or, c'est ce qui ne saurait être établi qu'à travers les difficultés les plus ardues.

Les obstacles ne viennent pas précisément du corps de l'édifice. Saint-Front serait extraordinaire pour le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, comme il l'eût été pour le commencement du XI<sup>e</sup>. Là retard, ici précocité. Extraordinaire, dans laquelle de ces deux hypothèses Saint-Front l'est-il le moins ? J'abandonne la réponse aux appréciations personnelles, ne pouvant me prononcer moi-même avec une conviction suffisante.

Le clocher ne me crée guère non plus d'embarras. Ce clo-

cher a été renforcé deux fois, une fois au moins à la suite d'un incendie, une fois en vue aussi de l'exhaussement qui nous l'a transmis dans sa forme actuelle. Il serait assurément invraisemblable que ces opérations, édification, premier renforcement et second renforcement, fussent toutes les trois comprises entre l'incendie de 1120 et la translation de 1173, alors que, d'autre part, la manière dont la tour se soude à la coupole du pied de la croix démontre l'antériorité de la tour sur l'église byzantine, antériorité confirmée par des considérations d'un autre ordre, et admise d'ailleurs généralement. Cette antériorité m'a longtemps rendu songeur ; me fallait-il, à cause d'elle, avancer la date de la croix grecque jusque tout à fait à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ? Cette hardiesse eut excédé les limites déjà fort larges que je m'étais assignées. En écrivant ces présentes lignes et en voulant m'expliquer à moi-même par des raisons de convenance la réédification de cette tour, j'arrive à des inductions qui me rapprocheraient du système de Ramé bien plutôt qu'elles ne m'en éloigneraient. Le système de Ramé, je vous le rappelle, c'est en partie le mien ; vous ne vous étonnerez donc pas de me voir saisir avec satisfaction ce qui tendrait à lui assurer la suprématie. Ces inductions, les voici :

Le clocher de Saint-Front est si mal placé, par rapport à l'église, que l'on ne comprend pas sans peine comment on se serait résigné à le planter de cette façon une fois l'église construite ou seulement commencée. Il n'est qu'approximativement au milieu de la face qu'il couvre, se présente légèrement de biais et rend en définitive impossible l'établissement d'un frontispice convenable. L'architecte de la croix grecque trouva ce clocher debout, et, en présence de cette énorme masse d'ailleurs fort belle, il recula devant une démolition coûteuse qui eût entraîné une reconstruction plus coûteuse encore. Et puis se fût-il amusé à charger d'un tel poids des piles à moitié calcinées par l'incendie, parmi des arcades croulantes, et au prix de reprises en sous-œuvre qui doublaient les difficultés et la dépense ? Evidemment, le clocher de Saint-Front a été bâti à un moment où la basilique romane à trois nefs subsistait entière et paraissait suscepti-

ble d'être indéfiniment conservée. On éleva sur six piles en avant du transept un clocher monumental, destiné à marquer au loin, pour les fidèles, l'endroit où reposait le bienheureux patron de votre cité. Survint l'incendie de 1120, qui fit fondre les cloches sans qu'eût pour cela il soit, par le chroniqueur, parlé de l'effondrement de la tour. Après la catastrophe, on passa au plus pressé, on renforça la tour et ses supports ; puis, les travaux de l'église byzantine avançant, on jugea bon d'harmoniser le clocher avec les proportions de ce vaste monument ; et de là le cylindre et le cône de couronnement qui nécessitèrent, dès la base, de nouvelles opérations.

C'est à ces dernières opérations qu'il faudrait rattacher les voûtes en berceaux perpendiculaires à l'axe de la nef qui couvrent au droit de la tour les anciens bas-côtés ; la restauration actuelle a donné corps à cette hypothèse en enveloppant ces voûtes de toits en pierre et de frontons identiques à ceux de la croix grecque ; on ne pouvait mieux affirmer le synchronisme des uns et des autres.

Lorsque le clocher fut construit, il pouvait se concilier avec la conservation de l'église romane, qu'il n'obstruait pas, l'épaisseur des piles ayant d'abord subi peu d'accroissement. Lorsqu'il fallut porter ces piles à leur épaisseur actuelle, l'église romane était désormais sacrifiée, et c'était bien après l'incendie de 1120, qui l'avait mise hors d'usage.

J'appuierais plus longtemps sur ce concours de probabilités, on ne peut mieux accommodé à mes vues, si l'intérêt n'en était pour moi considérablement réduit par un regard jeté sur les églises à coupole multiples dérivées de Saint-Front, églises qui sont à mon système ce qu'est à celui de Félix de Verneuil l'incendie de 1120.

On a contesté la maternité de votre église byzantine et sa nombreuse progéniture, et soutenu que, loin d'être le premier anneau de la chaîne, elle en était, à peu de chose près, le dernier. C'est bientôt dit ! Je suis, Monsieur et cher Confrère, coupable aussi moi-même de ce mouvement de légèreté, que je regrette. Je m'étais trop vite laissé impressionner par la situation géographique de Périgueux, et je m'étais de-

mandé comment une ville, placée tout à une extrémité de son école, pouvait en être le foyer artistique. Il faut pourtant que cette objection, d'une valeur très secondaire, — les influences pouvant fort bien se porter dans une direction à l'exclusion d'une autre, — cède à une objection beaucoup plus puissante, ou mieux à plusieurs objections. Il est évident que cette famille a un chef et que ce chef se trouve dans son sein ou auprès d'elle. On n'ira pas, de sang-froid, prétendre que toutes les églises à coupoles multiples se rapportent, isolément les unes des autres, à un prototype oriental chaque fois fidèlement invoqué. Le fait serait digne d'un conte de fées ! Un prototype s'impose pourtant, étranger ou indigène. Ces églises sont en France un phénomène que n'expliqueraient pas les traditions locales antérieures dont elles auraient dû, naturellement, procéder. C'est le cas, ou jamais, de répéter avec Viollet-le-Duc : « Un art ne pousse pas comme des champignons. » S'il y a eu, comme tout l'indique, un prototype étranger, il a dû produire un prototype aquitain duquel sont parties les premières imitations. D'une mère étrangère, je crois, est issue une fille française qui, à son tour, s'est vue entourée de filles, petites-filles et arrière-petites-filles, car la durée de la période laisse place à trois ou quatre générations. Et la fille naturalisée française a dû tenir de sa mère étrangère une puissance d'engendrer exceptionnelle, pour être ainsi devenue rapidement féconde là où s'annonçait pour elle la stérilité. En d'autres termes, il est nécessaire qu'il ait existé en Aquitaine un monument qui, frappant les populations par une beauté étrange, les ait induites à suspendre le cours des traditions locales en faveur d'imitations souvent inférieures à ce que ces traditions eussent pu fournir. Et ce monument, où le chercher ? S'il n'est pas à Périgueux, force nous est de nous tourner, par exemple, du côté de l'Angoumois et de la partie du Périgord qui en est voisine. Il y a là une région où les églises à séries de coupoles sont tellement pressées les unes contre les autres que le foyer artistique semblerait ne pouvoir être placé ailleurs. Mais où est la cathédrale, où est la grande abbaye qui se serait signalée par une initiative de ce genre ?

Je ne vois guère que Saint-Pierre d'Angoulême qui puisse faire échec à Saint-Front. S'est-on jamais dit que de la cathédrale d'Angoulême pourrait peut-être aussi un jour sortir un « cas » ? Un cas moins épineux et moins retentissant que celui de Saint-Front, sans doute, mais point à dédaigner cependant. Il y a au pied de la croix latine une coupole plus ancienne que le corps de la nef et le transsept; affirmerai-je que cette coupole n'en est pas moins, comme les autres, de l'évêque Gérard ? Ce prélat aurait bien pu, vers la troisième année de son épiscopat, soit en 1105 environ, commencer son église par les deux extrémités à la fois, à l'exemple de beaucoup d'évêques et d'abbés de son temps. En 1105, la luxuriante école poitevine était à peine née ; sa formation, de 1110 ou 1115 à 1130, coïncide avec la continuation des travaux de Saint-Pierre, qui durent fortement s'en ressentir. Cela suffit à expliquer les différences de richesse et de délicatesse dans l'architecture. Cette opinion, vers laquelle j'incline, demande contrôle ; mais, si elle n'est pas adoptée, il faudra bien admettre que la susdite première coupole est le reste d'une église du xi<sup>e</sup> siècle — celle de Grimoard — qui était également à série de coupoles, et qu'ainsi nous aurions le spectacle insolite de deux églises de ce genre s'étant succédé dans l'espace d'un siècle. Et si, d'autre part, la cathédrale actuelle de Périgueux n'est plus celle de Frotaire et de Géraud de Gourdon, la voilà, dans ma seconde hypothèse, distancée par Saint-Pierre d'Angoulême. Je ne veux pas serrer de trop près cette hypothèse, qui ne me plaît guère ; je ne passerai pas outre néanmoins sans avoir fait observer qu'il peut y avoir eu dans la famille périgourdine deux branches analogues à ce que j'ai appelé pour la transition romano-ogivale les deux courants. Je crois qu'il a existé une lignée en dehors de Saint-Front et qu'à cette lignée appartiendrait justement Saint-Étienne de Périgueux dans sa coupole du xi<sup>e</sup> siècle. C'est une des raisons qui me font attribuer la première coupole d'Angoulême à Gérard plutôt qu'à Grimoard, car la transmission du type me semble s'être opérée de Périgueux à Angoulême plutôt qu'en sens inverse.

Hélas ! je m'aperçois que j'en viens tout doucement à in-

troduire deux prototypes au lieu d'un ! Et pourquoi pas, après tout, puisque nous ne pouvons échapper au merveilleux à propos de Saint-Front ? N'est-il pas, à la rigueur, possible que le type de Saint-Front ait surgi à la suite du voyage, à Venise, d'un Périgourdin, prélat ou architecte, qui, à son retour, aurait trouvé piquant de retremper à leur source ou plus près de leur source les traditions d'origine orientale déjà implantées dans son pays ?

Si tout cela me permet de rompre les liens de solidarité qui obligaient à reculer jusqu'à la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle la date de Saint-Front, mes visées ne sont pas de me faire les coudées franches pour ramener votre cathédrale à 1150, 1160 ou 1170. Avec cette tendance, je me heurterais encore à une redoutable barrière. Le chœur de Saint-Etienne de Périgueux, à n'en pas douter, est de 1163 : le cycle pascal qu'alléguait Félix de Verneilh donne réellement à cette date une authenticité absolue, et la manière dont nous parvient cette date est une singularité de plus parmi tant de singularités. Or, le style roman dans les arcades, les profils, les chapiteaux et tous les détails, est là aussi avancé qu'il pouvait l'être à cette époque du XII<sup>e</sup> siècle, et il serait très aventurieux de prétendre que Saint-Front fût en exécution alors sans le moins du monde se ressentir des progrès accomplis ou utilisés dans son voisinage immédiat et dans un édifice bâti sous la même direction supérieure, sans porter du moins quelques traces des influences limousines visibles à Saint-Etienne et considérables dans tous les environs de Périgueux dès 1120 ou 1130. Ce n'est pas tout : Saint-Etienne renferme le tombeau de Jean d'Asside, sculpté évidemment après la mort de cet évêque, en 1169. C'est là, dans toute son exubérance, le style poitevin que nous retrouvons encore, bien près de Périgueux, à Chancelade. Et rien non plus de ces influences ne transpire à Saint-Front. Un architecte, au moyen âge, ne se serait jamais mis aussi complètement hors de son temps. Que si pareil caprice avait hanté son cerveau, les tailleurs de pierres et les sculpteurs travaillant sous ses ordres l'auraient-ils secondé avec l'adresse et la constance voulues, et tous auraient-ils pu garder le

masque jusqu'au bout sans le laisser choir une ou plusieurs fois ?

Les textes, dans l'appréciation de Saint-Front, ne laissent pas assez de place à l'archéologie pure ; sans cela, votre cathédrale se rangerait tout naturellement parmi les églises des dernières années du xi<sup>e</sup> siècle. Là, plus rien de ses caractères n'est anormal ; elle arrive assez tôt pour se placer à la tête des autres monuments à coupole, si vous m'accordez que l'église de St-Jean-de-Côle, trop limousine dans ses détails et trop bien sculptée dans ses chapiteaux pour remonter à 1090, est une reconstruction du milieu du xii<sup>e</sup> siècle ; si vous m'accordez également que la première coupole de Saint-Pierre d'Angoulême est de Gérard comme les autres, et que la consécration de Saint-Étienne de Cahors, en 1119, est celle d'une église commencée depuis peu et encore inachevée. Mais le moyen de se mettre en règle avec l'incendie de 1120 ?

Puisque, n'importe à quelle hypothèse on s'arrête, on se heurte à une singularité quelconque, voici les deux qu'en désespoir de cause j'essayerais de formuler. Ou bien, en 1120, l'incendie surprend la reconstruction au moment où reposait sur les pendentifs un plafond provisoire en attendant l'exécution des coupole. Ou bien, aussitôt après le sinistre, l'abondance inespérée des ressources et les efforts personnels de l'évêque Guillaume d'Auberoche permirent d'élever en dix ou douze ans l'œuvre actuelle. Dans les deux cas, nous aurions une église antérieure à 1130 ou 1135, et l'archéologie serait à la rigueur satisfaite. Il faudrait alors se résigner à admettre la double lignée que j'ai introduite plus haut. Saint-Front marquerait non l'origine, mais une curieuse recrudescence de l'action byzantine en Périgord.

Aussi probablement vais-je m'en tenir, pour ma gouverne, à l'une de ces deux hypothèses. Quant à l'examen direct et spécial de la question de Saint-Front, je le remets à d'autres mains, et pour deux bonnes raisons. La première, que j'ai déjà insinuée, c'est que cette question n'est venue qu'accidentellement sous ma plume, n'entre pas essentiellement dans mon programme de recherches, et que, m'étant consa-

cré depuis quelques années à la défense et à l'amplification du système de Verneilh sur les origines gothiques et particulièrement sur Saint-Denis, je ne voudrais pas perdre le bénéfice d'une alliance si honorable pour moi et mériter le reproche d'ingratitude en m'érigéant sur d'autres points en contradicteur de celui qui, je le vois de mieux en mieux, a exercé l'action la plus bienfaisante sur les tendances de mon esprit. La seconde raison, c'est que je ne suis pas dans les conditions, d'après moi, requises pour traiter le sujet avec l'ampleur de méthode qu'il comporte. Il est indispensable de voir Saint-Front, de le revoir, de suppléer à ce qu'ont fait disparaître les restaurations d'Abadie — que fort heureusement n'imite pas en ce moment M. Paul Bœswillwald — par l'étude attentive des précieuses notes consignées par M. de Mourcin dans les *Antiquités de Vésone*; il est indispensable de voir et de revoir toutes les églises à séries de coupoles, d'en établir avec ordre les filiations, de planter parmi elles quelques jalons chronologiques à l'aide de dates les concernant ou même, au besoin, ne concernant que des églises contemporaines sans coupoles. Tout cela, un Périgourdin seul peut l'entreprendre. J'insisterais volontiers sur l'utilité de voir à différentes reprises et à différentes époques chaque monument. L'expérience m'a appris que, par exemple, six heures consacrées à un édifice, lorsqu'elles sont coupées par des intervalles de plusieurs jours, de plusieurs semaines, de plusieurs mois, sont beaucoup plus efficaces que lorsqu'elles sont consécutives. De cette manière, on bénéficie de dispositions d'esprit forcément un peu diverses, et il arrive que telle particularité qu'on n'avait pas remarquée après une station longue et laborieuse saisisse, à une nouvelle visite, dès l'abord. Parfois l'impression produite par le premier aspect d'un édifice persiste quel que soit le temps que l'on y passe, on y revient plus tard et on tombe sous le coup d'une impression nouvelle; on peut alors se comparer à soi-même, discuter avec soi-même et se mettre à la recherche de faits que sans cela on n'eût point soupçonnés.

Je vous en dis trop, je finis par m'en apercevoir, sur le

sort futur de la question de Saint-Front. Il ne m'appartient pas de prophétiser à cet égard, il m'appartient moins encore d'offrir mes conseils. Veuillez ne voir dans mon langage que celui de l'intérêt que j'avais voué à cette question, intérêt qui la suivra dans ses phases ultérieures, si indirecte et si affaiblie désormais que soit ma participation.

Je sais qu'il faut souvent passer par l'erreur pour s'élever à la vérité, et j'ai marché comme tant d'autres dans cette voie. Cependant l'erreur est toujours mauvaise, et on n'est jamais assuré d'en sortir. A plus forte raison, ne peut-on se flatter d'en affranchir ceux qu'on y a une fois entraînés. Aussi me voyez-vous fidèlement disposé à corriger, sans hésitation, toutes celles dont une critique motivée ou un supplément d'informations me signalent l'existence. Et loin de nourrir contre ceux qui combattent à propos mes opinions une amertume qui serait injuste, je me tiens loyalement leur obligé. Vous pouvez entendre ainsi, Monsieur et cher Confrère, combien est profonde pour vous ma reconnaissance, puisque votre opportune intervention m'a arrêté sur le chemin d'une théorie tout au moins hasardée. Et de cette reconnaissance je ne fais point mystère; je me plaît à en unir ici franchement et hautement le témoignage à la nouvelle expression de mon plus cordial dévouement.



